



Commune de Yenne - Mairie

Place Charles Dullin - 73 170 Yenne

T:04.79.36.70.48 / F:04.79.36.64.42

Email: accueil@mairie-yenne.fr

COMPTE-RENDU de la séance de conseil municipal du 10 juillet 2020 à 18h00

L'an deux mille-vingt et le vendredi 10 juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Yenne (au regard du contexte sanitaire) après information de monsieur le Préfet, sur la convocation de François MOIROUD, Maire de YENNE. Membres en exercice présents : François MOIROUD, Jean-Marc ETAIX, Stéphanie CHALBOS, Patrick MILLION-BRODAZ, Catherine SIMOND dit DURAND, Sandy LACROIX, Cédric MOLLARD, Cédric VIGNE, Lara MLODORZENIEC, Florian DEREYMEZ, Hélène ZUCCALI, René PADERNOZ, Claudine BOLLIET, Michel DULLIN.

Absents excusés avec procurations :

Laurianne COUTURIER SAINT-MAURICE à François MOIROUD

Jean-Jacques MASSON à Jean-Marc ETAIX

Sandrine GANDY à Lara MLODORZENIEC

Laure GUILBERT à Catherine SIMOND dit DURAND

Nicolas GACHE à Patrick MILLION-BRODAZ

Laurine BOLLON à Sandy LACROIX

Anaïs GIBELLO à Stéphanie CHALBOS

Florian LAVAUD à Hélène ZUCCALI

Evelyne SIMOND à Claudine BOLLIET

Sandy LACROIX est nommé secrétaire de séance.

Membres en exercice : 23

Présents : 14

Procurations : 9

ORDRE DU JOUR : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DU RENOUVELLEMENT DE LA SÉRIE 2 DU SÉNAT

En application du décret 2020-812 du 29.06.2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs prévue le 27 septembre 2020, il doit être procédé impérativement le 10 juillet à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

Le maire invite alors le conseil municipal à procéder à l'élection de 7 délégués titulaires et de 4 délégués suppléants en vue d'élire des sénateurs le 27 septembre 2020. Il rappelle qu'en application des articles L 289 et R 133 du code électoral, les délégués titulaires et suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes présentées peuvent être incomplètes.

Monsieur le Maire fait alors état des listes de candidats :

Une première liste comprenant 7 titulaires et 4 suppléants est présentée par François MOIROUD

Titulaires :

François MOIROUD
Laurianne COUTURIER SAINT-MAURICE
Patrick MILLION-BRODAZ
Catherine SIMOND dit DURAND
Cédric MOLLARD
Hélène ZUCCALI
Cédric VIGNE

Suppléants

Stéphanie CHALBOS
Jean-Jacques MASSON
Lara MLODORZENIEC
Jean-Marc ETAIX

Une deuxième liste de quatre titulaires est présentée par René PADERNOZ

Titulaires :

René PADERNOZ
Claudine BOLLIET
Michel DULLIN
Evelyne SIMOND

Monsieur le Maire fait procéder aux votes à bulletins secrets

Présents : 14

Procurations : 9

Votants : 23

Après que chacun des conseillers, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin (ses bulletins, si pouvoir) contenu(s) dans une enveloppe, dans l'urne, le Maire a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement.

Enveloppes trouvées dans l'urne : 23

Votes pour la liste présentée par François MOIROUD : 19

Votes pour la liste présentée par René PADERNOZ : 4

Le bureau électoral ayant déterminé le quotient électoral, il est attribué à chaque liste autant de mandats de délégués (titulaires et suppléants) que le nombre de suffrages de la liste contient de fois le quotient électoral. Les sièges non répartis par application des dispositions précédentes sont attribués selon la règle de la plus forte moyenne.

Suivant application de la règle susnommée et après l'avoir appliquée successivement pour les délégués titulaires puis pour les délégués suppléants, les résultats des votes sont les suivants :

Candidat tête de liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués titulaires	Nombre de délégués suppléants
François MOIROUD	19	6	4
René PADERNOZ	4	1	0

Le Maire proclame alors les résultats ;

Sont élus :

TITULAIRES

François MOIROUD

Laurianne COUTURIER SAINT-MAURICE

Patrick MILLION-BRODAZ

Catherine SIMOND dit DURAND

Cédric MOLLARD

Hélène ZUCCALI

René PADERNOZ

SUPLÉANTS

Stéphanie CHALBOS

Jean-Jacques MASSON

Lara MLODORZENIEC

Jean-Marc ETAIX

Le Maire,
François Moiroud

